



## AVIS DE REPRISE DE TRAVAIL

**À adresser à la Caisse 48 heures au plus tard après l'ouverture du chantier**

ER02.PR.A4-EXP04/R02

AGENCE REGIONALE DE : .....

N° d'Adhérent: .....

L'Entreprise (1): .....

Adresse : .....

Chantier (1): .....

Date d'envoi de la déclaration d'arrêt (1): .....

Je soussigné (2): .....

déclare que le travail suspendu sur le chantier ci-dessus désigné a été repris par l'ensemble du personnel / une partie du personnel (3)

le (4) ..... à ..... heures.

Fait le : ..... À : .....

Cachet et signature de l'employeur

**N.B: Le bordereau de paiements et l'état des travailleurs indemnisés doivent parvenir à la Caisse 30 jours  
au plus tard après l'arrêt de chantier.**

- (1) Les mêmes dénominations que celles portées sur la déclaration d'arrêt de travail, chaque chantier fait l'objet d'un avis de reprise distinct;
- (2) Nom et prénom de l'employeur ou son représentant sur le chantier;
- (3) Rayer la mention inutile;
- (4) Date (JJMMAA) et heure (HHMM) de la reprise du travail;

Cadre réservé à la Caisse	
Arrêt de Travail N°	Observations

CHOM-INTEMP N°2

